

NETTOYAGE - TRAITEMENT

C1 – Effectuer un nettoyage d’entretien

Public cible : Parcours AFP (Article 32), Exploitation.

Prérequis : Connaissance des techniques de base du métier,
Avoir suivi les modules B1 et B2 pour les parcours Article 32.

Durée : 3 journées.

Objectifs de la formation :

Organiser et mettre en application les opérations de nettoyage couramment utilisées dans un nettoyage d’entretien, en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l’environnement, protection de la santé, sécurité au travail et d’hygiène.

Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l’acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l’École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

➤ Les locaux types

- Zone bureaux
- Salle de réunion
- Circulation
- Sanitaires
- Cuisinette

➤ Les conditions d’intervention

- Occupation des locaux,
- Encombrement de locaux
- Zones à traiter
- Organisation

➤ Préparation du matériel

- Check-list de vérification

➤ Nettoyage d’entretien

- Descriptif des opérations par type de local

Compétences visées :

- ✓ Maîtriser le nettoyage d'entretien approprié aux différents types de locaux et environnement,
- ✓ Mettre en œuvre les prescriptions HSE.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en situation professionnelle et retours d'expériences.

Méthode pédagogique active et participative

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : info@coledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.